

Dans le cadre de la [signature des contrats de ville 2015 - 2020](#) [1], le Conseil Départemental du Nord s'était positionné avec une [délibération globale prise le 3 novembre 2014](#) [2] qui recensait les moyens de droit commun mis sur les territoires par le Département, ciblait les quatre priorités thématiques qui seraient davantage mobilisées sur les quartiers et explicitait les modalités d'action du Département (signature du contrat de ville, favoriser l'approche développement social local...).

Le 15 juin dernier, le Nord a décliné cette décision en 13 délibérations : une pour chaque contrat de ville du département. Chacune de ces délibérations :

- Acte l'autorisation de signer le contrat de ville,
- Rappelle les principes de la délibération du 3 novembre,
- Donne des éléments de contexte territorial sur le territoire,
- Précise ses engagements sur le territoire en lien avec les enjeux soulevés par le contrat de ville, dans chacun de trois piliers (social, urbain, développement économique/emploi).

Type d'actualites: [Information régionale](#) [3]

Dates: Jeudi 30 juillet 2015 - 02:00

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 30 juillet 2015

URL de la source (modifié le 30/07/2015 - 11:55): <https://www.irev.fr/actualites-0/le-departement-du-nord-delibere-sur-les-13-contrats-de-ville>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/actualite/C3%A9/tous-contrats-ville-r%C3%A9gion-sont-sign%C3%A9s>

[2] <https://www.irev.fr/actualite/C3%A9/d%C3%A9partement-nord-d%C3%A9lib%C3%A8re-sur-politique-ville>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>